

# LA CONSTRUCTION DE PIROGUES, LE COMMERCE D'ENGINS DE PECHE ET LE FINANCEMENT INFORMEL DE LA FILIERE PECHE DANS LE DELTA CENTRAL DU NIGER

H. REY

Economiste, Mali

La problématique de cette recherche est double :

- Une analyse du fonctionnement d'unités informelles axée autour du concept de flexibilité de ces unités ;
- Une étude des formes de financement au niveau des principaux agents de la filière pêche.

Ces problématiques sont articulées : l'identification des modes de financements, des mécanismes et des contraintes contribuera à expliciter les facteurs déterminants de la flexibilité de ces unités. Le choix d'unités appartenant aux trois principaux secteurs de la filière (unités de pêche, unités de construction de pirogue et de commerce d'engins de pêche) permettra ensuite de reconstituer la structure des flux financiers au niveau de l'ensemble de la filière et d'étudier l'articulation entre les modes de financement au niveau du secteur productif "pêche" et les types de refinancement des acteurs en amont et en aval.

## I. Etude du fonctionnement des unités informelles

Les analyses du secteur informel ont été fortement orientées par le désir de contribuer à l'amélioration des agrégats de la comptabilité nationale (Lachaud, 1985). Dans ce cadre différents critères ont été successivement proposés pour tenter de délimiter le champ des activités informelles. La plupart sont **des critères de structure** qui se sont révélés incapables d'offrir une clé de définition opérationnelle.

Nous aborderons donc le secteur informel d'un point de vue **fonctionnel** pour tester l'hypothèse d'une **spécificité des unités informelles fondée sur le concept de flexibilité**. Il existe des causes générales et structurelles de la flexibilité liées à l'instabilité et la volatilité de la fonction de demande (Coriat et Boyer, 1989) et au raccourcissement des trends économiques alors que la durée de réversibilité des décisions de production a au contraire tendance à s'allonger (Bruno, 1989). Le poids des ajustements serait supporté par les firmes "situées à la périphérie" car les grands conglomérats bénéficient de la composante fixe de la demande (Coriat et Boyer, 1989). Ainsi, si l'instabilité de la demande peut être considérée comme maximale dans le cas des activités informelles, Servet (1990) évoque aussi la précarité des droits d'implantation et d'occupation et l'irrégularité des revenus comme source

d'incertitude supplémentaire. Il souligne la faculté d'adaptation des unités informelles aux besoins des consommateurs et aux conditions de production et de commercialisation en montrant que leur capacité de détournement des contraintes institutionnelles relève aussi de leur flexibilité. **L'unité informelle peut donc être considérée comme une unité de production en univers aléatoire.** Ainsi Hugon (1988) nie l'existence d'un objectif de maximisation du résultat brut d'exploitation au profit d'une stratégie de réduction des risques. De même Favereau (1989) remarque que le caractère évolutif de l'environnement se traduit par une préférence pour une rotation rapide des capitaux plutôt que le traditionnel critère de taux interne de rentabilité.

Ainsi le concept de flexibilité peut apparaître comme une entrée pertinente pour une étude micro-économique (1). Cette flexibilité doit être envisagée au niveau de l'unité décisionnelle et de l'unité de production. Dans le cas de l'unité décisionnelle l'analyse rejoint alors l'étude des critères de rationalité en avenir incertain tandis que la capacité d'adaptation de l'unité peut être envisagée à partir des particularités des facteurs et du mode de production. Il s'agit donc de s'interroger sur l'éventail des modes d'adaptation de façon à tester si leurs caractéristiques sont une réponse à la variabilité et si les formes d'adaptation mises en oeuvre par les unités informelles leur sont spécifiques.

Nous ne reprendrons pas ici l'analyse des types de stratégies que peut recouvrir la recherche de flexibilité (2) mais noter seulement quelques faits caractéristiques des unités informelles. Le caractère familial de la main d'oeuvre, l'existence de formes particulières d'embauche et de rémunération, le faible niveau voire l'absence du capital immobilisé et la pluriactivité peuvent être l'expression de la souplesse des unités informelles. Toutefois la faible différenciation entre l'unité de production et l'unité domestique (Hugon, 1988) conduit à rapprocher les unités informelles des unités de production familiales tandis que leur faible niveau de capital tendrait à les assimiler à des unités de toute petite dimension (3). Les études menées dans ces domaines témoignent de mécanismes similaires. Ainsi le caractère familial de la force de travail est un facteur de souplesse car il permet sa divisibilité et donc une parfaite adaptation aux fluctuations de l'activité. Par contre il peut se révéler une source de rigidité lorsque le niveau de la force de travail disponible conditionne la croissance de l'exploitation et quand l'obligation

---

(1) La question de la flexibilité doit aussi être envisagée au niveau macro-économique. Cette approche ne relève pas de notre problématique mais il serait opportun de s'interroger sur l'existence d'une flexibilité du secteur informel dans son ensemble ou si au contraire comme l'affirme Bruno (1989) l'agrégation des flexibilités individuelles conduit à une rigidité de l'offre globale.

(2) Cette analyse est actuellement en cours.

(3) Tandis que l'on retrouve des caractéristiques communes au niveau des facteurs de production, les Toutes Petites Entreprises (T.P.E.) se distinguent au niveau décisionnel par une forte sensibilité stratégique aux changements et décisions tactiques (Marchenay et Rudel, 1987).

d'assurer la subsistance des membres de la famille indépendamment du niveau de travail fourni le conduit à devenir un coût fixe. Le caractère familial a aussi des implications au niveau financier. L'unité peut bénéficier d'apports non seulement pour le capital initial quant il y a transmission héréditaire des facteurs de production, mais aussi pour son développement lorsque les apports familiaux se substituent aux circuits institutionnels de financement et pour la trésorerie et l'ajustement à la variabilité du fait du rôle de réserves contre-aléatoires que jouent ces apports familiaux (Brossier et al., 1984). La question de la pluriactivité peut être abordée au sens étroit de pluriactivité de l'exploitant ou plus largement au niveau de l'unité familiale. Il convient d'étudier l'articulation des différentes activités en fonction de la multiplicité des objectifs poursuivis et des fluctuations sectorielles ou temporelles. La pluriactivité ou diversification (4) est généralement abordée à un niveau statique dans le cas où la pratique de plusieurs activités est simultanée sur un cycle de production. Son étude dans le cadre des unités informelles nécessite de l'envisager d'un point de vue dynamique car certaines unités informelles peuvent, en raison de leur forme extrême de non spécialisation liée à l'absence ou quasi-absence de capital, pratiquer une pluriactivité séquentielle se définissant par une succession de différentes activités.

Dans le cadre de notre recherche nous identifierons les formes de flexibilité à partir des modes d'ajustement aux fluctuations intra-annuelle et inter-annuelle (le champ de référence sera cependant limité au moyen terme du fait des contraintes relatives au caractère rétrospectif de l'enquête). La flexibilité est souvent présentée comme une stratégie contradictoire avec la recherche d'une productivité maximale (Coriat et Boyer, 1989 ; Boussard, 1990). Des recherches pourraient être menées ultérieurement sur des aspects plus théoriques relevant de l'analyse comparative des rationalités et des finalités poursuivies par les "exploitants informels".

## **II. Etude du financement informel au niveau de la filière pêche**

Le financement informel peut être défini comme "toute opération d'emprunt, de prêt ou de constitution d'épargne qui se déroule en dehors des circuits officiels, quelque soit son importance ou le domaine d'activité où elle se déroule" (Abdaimi, 1989). On peut à l'instar de Servet (1990) établir une typologie selon deux grands groupes :

- les financements octroyés par les commerçants ou les prêteurs "professionnels" à des populations ne pouvant (ou ne croyant pas pouvoir) bénéficier du crédit institutionnel ;

---

(4) L'intérêt pour la pluriactivité doit être rapproché des recherches menées sur l'"économie de variété" dans les contextes d'incertitude. L'économie de variété se définit "lorsque le coût de combiner deux ou plusieurs productions dans une unité est inférieur à celui de les produire séparément" (Cohendet et Llerena, 1989).

- les réseaux de financement mis en place par les populations qui regroupent les deux catégories distinguées par Hugon (1990) : sociétés d'épargne fondées sur la solidarité communautaire et sociétés d'épargne à processus tontinier ou association de crédit rotatif.

La plupart des études concernent les associations d'épargne et de crédit (tontine) qui constituent une forme originale de financement. Elles permettent l'accroissement de la puissance de décaissement de chacun (Bloy et Dupuy, 1989) par une circulation de monnaie qui intervient en contrepartie d'une accumulation de créances et dettes donc sans donner lieu à création monétaire (Lelart, 1989). Les motivations de participation à une tontine doivent être abordées à deux niveaux :

- d'un point de vue économique elles relèvent non pas de la sollicitation d'un prêt mais seulement d'un apport temporaire de trésorerie (Bloy et Dupuy, 1989) ;

- d'un point de vue sociologique, on remarque qu'elles constituent des forums de discussion économique, des points de recueil de l'information quant à la vie sociale et plus généralement un instrument de contrôle social (Lelart, 1989). Elles peuvent favoriser les pratiques individualisantes et s'opposer ainsi aux tendances holistes des sociétés traditionnelles (Servet, 1989).

Parallèlement à cette forme particulière de financement, différentes études sur l'origine des fonds montrent l'importance de l'autofinancement, du crédit des fournisseurs ou des commerçants et des prêts ou dons familiaux (Eboué, 1988 ; Holst, 1985). Ainsi Roubaud (1991) caractérise le secteur informel mexicain comme une "économie de proximité" du fait de l'importance de l'autofinancement et des financements familiaux (76,5%), tandis que les fonds d'origine extérieure sont principalement constitués de crédit fournisseurs (63%).

Dans le cadre de notre recherche nous tenterons donc d'inventorier les sources de financement, puis d'étudier leur articulation par une approche intégrée au niveau de la filière mettant en évidence les processus de refinancement de certains prêteurs. Les relations entre les transactions commerciales et financières sont caractéristiques de la pêche artisanale : des emprunts ou des avances de trésorerie sont en effet généralement accordés par les commerçants de poisson en contrepartie d'un monopole de la commercialisation. Platteau (1989) montre la souplesse de ce type de financement qui relie le montant des remboursements au niveau des ventes journalières

donc à la capacité courante de paiement des débiteurs (5). Les études déjà effectuées dans le Delta Central du Niger (Baumann, 1990 ; Fay, 1990 ; Kassibo, 1990) ont montré l'importance du mécanisme de pré-financement de l'activité par les commerçants d'engins de pêche et/ou les commerçants de poisson. Au niveau de l'achat d'engins de pêche notre enquête testera l'existence d'autres modes de financement et établira le poids relatif des différents circuits selon les zones et les caractéristiques internes des unités. Nous identifierons conjointement les types de financement usités pour l'achat de pirogues et l'importance de la pratique de location de pirogue. Du fait de l'absence de distinction entre unité familiale et unité de production le financement des besoins de trésorerie sera étudié globalement sans différenciation des besoins de consommation et des besoins productifs. Il s'agit d'identifier la nature des circuits et l'existence éventuelle de tontines qui sont souvent orientées vers les dépenses de consommation (Dupuy et Servet, 1987).

---

(5) Platteau (1989) montre par ailleurs que, du fait du mode de financement spécifique de la pêche artisanale (rémunération à la part), cette pratique permet de reporter une partie de la charge des intérêts sur l'équipage : la fraction du chiffre d'affaires rétrocédée au commerçant étant en effet considérée comme élément intégral des frais communs d'exploitation.

## **BIBLIOGRAPHIE**

**ABDAIMI M.**, 1989 - Le financement informel. Problématique, typologie et évaluation à partir d'enquête à Marrakech et dans le Sud marocain. Tiers Monde, n° 120, Octobre-Décembre : 869-879.

**BAUMANN E.**, 1990 - Epargne, investissement et consommation en milieu pêcheur du Delta Central du Niger. Cahiers Monnaie et financement, 19, Ordres et désordres financiers. Université Lyon 2 : 234-275.

**BLOY E. et DUPUY C.**, 1989 - Adaptation des règles de gestion aux contraintes de financement informel. Journées scientifiques du réseau UREF, Casablanca, 16-17 février, 16 p.

**BOUSSARD J.M.**, 1990 - Les stratégies anti-risque des producteurs limitent-elles leur productivité ? In Sémin. Int. "L'avenir de l'agriculture des pays du Sahel ; enseignements et perspectives économiques". Montpellier, 12-14 septembre, 25 p.

**BROSSIER J., CHIA E. et MARSHALL E.**, 1984 - Les agriculteurs et leurs pratiques de trésorerie. Economie Rurale, n° 161 : 46-49.

**BRUNO S.**, 1989 - Flexibilité micro-économique et rigidité macroéconomique : quelques remarques à propos des anticipations et de la dynamique de l'offre globale. In Flexibilité, information et décision, Cohendet P. et Llerena P. Eds, Economica : 349-364.

**COHENDET P. et LLERENA P.**, 1989 - Flexibilités, risque et incertitude dans la théorie de la firme : un survey. In Flexibilité, information et décision, Cohendet P. et Llerena P. Eds, Economica : 7-71.

**CORIAT B. et BOYER R.**, 1989 - De la flexibilité technique à la stabilisation macro-économique: un essai d'analyse. In Flexibilité, information et décision, Cohendet P. et Llerena P. Eds, Economica: 273-337.

**DUPUY C. et SERVET J.M.**, 1987 - Pratiques informelles d'épargne et de prêt : exemples sénégalais. Economie et humanisme, n° 294, Mars-avril : 40-54.

**EBOUE M.**, 1988 - Epargne informelle et développement économique en Afrique. Mondes en développement, Tome 16, n° 62-63 : 35-64.

**FAY C.**, 1990 - Pratiques halieutiques et stratégies de production dans le Delta Central du Niger. INRZFH/ORSTOM, 26 p.

FAVEREAU O., 1989 - Valeur d'option et flexibilité : de la rationalité substantielle à la rationalité procédurale. In Flexibilité, information et décision, Cohendet P. et Llerena P. Eds, *Economica*: 121-182.

HOLST U., 1985 - Le rôle des institutions informelles dans la mobilisation de l'épargne. In Epargne et développement, *Economica* : 121-154.

HUGON P., 1988 - Les politiques d'ajustement et les micro-entreprises dans les pays en développement. Notes et Etudes, Caisse Centrale de Coopération Economique, n° 13, 36 p.

HUGON P., 1990 - L'impact des ajustements structurels sur les circuits financiers. *Tiers Monde*, n° 122, Avril-Juin : 225-249.

KASSIBO B., 1990 - Le crédit nomade ; rôle et fonctionnement du crédit chez les pêcheurs du Delta Central du Niger. INRZFH/ORSTOM, 12 p.

LACHAUD J.P., 1985 - Les méthodes d'observation des activités informelles. In Le développement spontané, les activités informelles en Afrique. Penouil M. et Lachaud J.P. Eds Sci., Ed Pédone : 39-69.

LELART M., 1989 - Les circuits parallèles de financement : état de la question. Journées scientifiques du réseau UREF, Casablanca, 16-17 Février, 27 p.

MARCHENAY M. et RUDEL S. - La gestion du risque dans les T.P.E. : faits et théorie. Publication de l'E.R.F.I., Université de Montpellier.

PLATTEAU J.P., 1989 - La contribution de la Nouvelle Economie Institutionnelle pour l'analyse des relations contractuelles et des formes organisationnelles dans le secteur de la pêche maritime. In Symp. Int. "La recherche face à la pêche artisanale", Montpellier France, 3-7 Juillet 1989. Durand J.R., Lemoalle J. et Weber J. Eds, Paris, ORSTOM : 749-764.

ROUBAUD F., 1991 - Les conditions de l'accumulation dans le secteur informel mexicain : le problème du crédit. 18 p. multigr.

SERVET J.M., 1989 - Représentation de la monnaie et des supports d'épargne et limites de la mobilisation de l'épargne informelle en Afrique Noire. Journées scientifiques réseau UREF, Casablanca, 16-17 Février, 12 p.

SERVET J.M., 1990 - Pratiques informelles d'épargne dans les pays en développement. *Cahiers Monnaie et Financement*, n° 19, Ordres et désordres financiers. Université de Lyon 2 : 204-233.